

Il disait à peu près ceci: «Je lève mon verre à la justice dans ce pays d'équité, ma demande en divorce vient d'être acceptée; la décision du juge m'a fait rire: il a confié à mon mari la garde des enfants et il se trouve qu'ils ne sont pas de lui». Ce toast illustre bien le genre de justice qui règne aujourd'hui dans notre société.

J'ai demandé au cabinet du ministre certains renseignements concernant l'impôt sur le revenu des personnes, étant donné que le gouvernement nous a soutenu qu'il existait un grand nombre de personnes qui payeront moins d'impôt sur le revenu. Il apparaît qu'en 1970, 9,195,000 personnes ont payé l'impôt sur le revenu. Le chiffre prévu pour 1971 est de 9,498,000, et pour 1972, 9,436,000. En d'autres termes, on estime que le chiffre des contribuables payant l'impôt sur le revenu sera inférieur de 60,000 en 1972 à ce qu'il était en 1971. Pourquoi donc nous rebattre les oreilles avec les millions de gens qui ne vont pas avoir à payer d'impôt sur le revenu? Ce sont les chiffres qu'on m'a fournis cet après-midi. Entre-temps, qu'a-t-on fait? Tous les moyens de propagande ont été mis en œuvre pour faire valoir ce qu'est la justice dans le style libéral. A mon avis, les Canadiens ne seront pas dupes bien longtemps.

• (1550)

J'ai parlé du revenu des cultivateurs; par la comparaison, j'ai montré ce qu'il représente en termes d'argent. J'ai mis en lumière les éléments de l'intrigue. Tout ce que nous avons, c'est Information Canada et une bureaucratie nombreuse qui travaille ferme et cherche à vendre une idée invendable. Rien ne saurait satisfaire les chômeurs de ma région lorsque les prestations de chômage arrivent deux mois en retard. Et pourquoi? En raison de la rénovation du régime. Comment un chômeur peut-il avoir assez d'argent pour subvenir à ses besoins? On a cité des chiffres au sujet d'une exemption de \$1,500. Il n'y a pas de quoi être fier parce que quelqu'un n'a pu gagner \$1,500. Personne ne peut vivre de pain, d'eau et de racines. On a encore besoin de quelques vêtements; de plus, il y a le loyer du logement.

Monsieur l'Orateur, je pourrais continuer, mais je crois en avoir dit assez pour faire bien voir que la société juste n'existe pas et que s'il y a beaucoup de propagande, il n'y a pas grand-chose au fond. Tout le monde dans l'Ouest est devenu sceptique. Quand le grain humide gela sur le sol, le gouvernement aurait dû venir au secours de ces gens. Ils auraient alors cru au gouvernement. Mais celui-ci les a laissés seuls pour se défendre. Puis, il a modifié les règles relatives aux avances en espèces, ce qui en a rendu l'obtention impossible.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

M. William Knight (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, c'est pour moi un grand plaisir d'avoir l'occasion de prendre la parole au cours du débat sur le discours du trône. Les propos du député de Mackenzie (M. Korchinski) sur la récente élection partielle à Assiniboia m'ont vivement intéressé. Je voudrais rappeler au député de Mackenzie que ce n'est pas le parti conservateur qui a remporté cette élection. Je voudrais lui rappeler que ce n'est pas le parti conservateur qui s'est élevé à la Chambre dans le passé pour préconiser le régime du double prix pour le blé, mais bien le Nouveau parti démocratique. Je voudrais aussi lui rappeler que ce n'est pas le parti conservateur qui s'est opposé jusqu'au bout au gouvernement au sujet du bill de

[M. Korchinski.]

stabilisation concernant le grain des Prairies, mais bien le Nouveau parti démocratique.

Je viens d'une des régions du pays où l'on produit les meilleures céréales et le meilleur bétail. La ville de Weyburn et les nombreuses localités de la circonscription font partie intégrante des régions agricoles avoisinantes. Le mode de vie des habitants de la région est fondé sur un dur labeur assorti de collaboration avec le voisin. C'est pourquoi l'économie de la région repose considérablement sur les principes du mouvement des coopératives et des caisses de crédit.

Quant au discours du trône, je voudrais traiter des passages qui y sont consacrés à l'agriculture. On pourrait très aisément qualifier d'années gaspillées ces quatre dernières années de gouvernement libéral. Pendant l'intersession, j'ai passé mon temps à parcourir les 34,000 milles carrés de la circonscription d'Assiniboia. Dans bien des villes et dans bien des communautés rurales, les cultivateurs m'ont parlé de la situation économique très difficile dans laquelle ils se trouvent du fait du gouvernement libéral actuel. Leur mode de vie est menacé par les difficultés de plus en plus grandes auxquelles ils se heurtent. Je voudrais parler aujourd'hui de la façon dont le gouvernement actuel s'attaque à ces problèmes.

Alors que je parcourais ma circonscription, j'ai eu connaissance du système de double prix annoncé par le ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Cette annonce a aussitôt été saluée par la presse acquise au pouvoir comme une grande victoire du ministre. Il y a bien longtemps que nous autres, Canadiens de l'Ouest, avons cessé de prêter foi aux commentaires de la presse acquise au pouvoir. Les cultivateurs que j'ai rencontrés dans la circonscription d'Assiniboia n'étaient pas aussi enclins que cela à vanter les mérites du ministre chargé de la Commission du blé, c'est-à-dire de celui-là même qui fut l'artisan du malencontreux programme LIFT.

Les agriculteurs ne se rappellent que trop bien comment ils se sont battus avec les vieux partis, libéral et conservateur, pour l'instauration d'un régime de double prix du blé. D'autre part, monsieur l'Orateur, les agriculteurs n'oublient pas leurs amis, car ce sont le vieux CCF et le NPD qui ont défendu la cause du régime de double prix ici, à la Chambre des communes. L'élection partielle d'Assiniboia a indiqué une censure complète des réalisations du gouvernement dans le domaine de l'agriculture. Nous voyons maintenant le gouvernement tenter de faire amende honorable à propos de ses années perdues. Une contrition de dernière minute ne servira en rien le gouvernement aux prochaines élections fédérales. Les agriculteurs auxquels j'ai parlé dans la région d'Assiniboia m'ont dit de signaler quelques faits au gouvernement.

Tout d'abord, les producteurs de céréales s'inquiètent beaucoup de la méthode de versement des sommes supplémentaires. Nous devons attendre une déclaration détaillée du ministre sur cette méthode de distribution. Je suppose que le gouvernement va recourir au régime de double prix comme à une panacée en matière de politique agricole. Je suis sûr qu'aux prochaines élections, le gouvernement va affirmer aux citoyens du pays qu'on a tout fait pour aider les agriculteurs. Je vous signale, monsieur l'Orateur, que les prix des autres céréales ont parfois atteint au cours des douze derniers mois les niveaux les plus bas jamais vus. Le 22 septembre 1971, par exemple, le prix du seigle était de 92c. le boisseau, ceux de l'orge et de l'avoine de 99c. et 61c. le boisseau respectivement. Pourtant le prix de la production continue de monter et l'agri-